



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2024

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 17

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation

28/03/2024

Date d'affichage

28/03/2024

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

### Etaient présents :

Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Pierre, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, M. JUNQUET Fabien, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, Mme MULLER Véronique, M. SANCHEZ Laurent, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam

### Procuration(s) :

Mme HONTAA Corinne donne pouvoir à M. SANCHEZ Laurent, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme BIDART Michelle, Mme MOUSSU-RIZAN Renée donne pouvoir à Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme PAYOT Marie donne pouvoir à Mme BLANDIE Marie-Christine, M. PEDROSA Raphaël donne pouvoir à M. METGE Jean-Paul, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique donne pouvoir à M. CHABROUT Guy

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme HONTAA Corinne, M. MIMIN Matthieu, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme PAYOT Marie, M. PEDROSA Raphaël, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DURAND Pascale

**Numéro interne de l'acte : 23**

**Objet : Etat annuel des indemnités des élus pour l'année 2023**

Monsieur le Maire rappelle qu'il doit être établi chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros et en brut dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en son sein et au sein de tout syndicat mixte ou au sein de toute société d'économie mixte ou société publique locale ou filiale d'une de ces sociétés (article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales – Loi de modernisation de l'action publique de 2019).

Cet état est communiqué aux élus avant l'examen du budget.

Élus	Mandats/Fonctions	Indemnités de fonction (€ brut)	MONTANT TOTAL BRUT
Bruno BOURDAA	Maire	21 603.96 €	30 862.14 €
	Conseiller communautaire	9 258.18 €	
Véronique MULLER	Adjointe	8 395.32€	8 395.32€
	Conseillère communautaire	0 euro	
Alain DEQUIDT	Adjoint	8 395.32€	8 395.32€
	Conseiller communautaire	0 euros	
Pascale DURAND	Adjointe	8 395.32€	8 395.32€
	Conseillère communautaire	0 euros	
Jean-Pierre BONNASSIOLLE	Adjoint	8 395.32€	8 395.32€
Myriam WEISS	Adjointe	8 395.32€	8 395.32€
Jean-Paul METGE	Adjoint	8 395.32€	8 395.32€
Renée MOUSSU-RIZAN	Conseillère municipale	1 168.02 €	1 168.02€
Jocelyne VILLENEUVE	Conseillère municipale	1 168.02 €	1 168.02€
Raphaël PEDROSA	Conseiller municipal	1 168.02€	1 168.02€
Laurent SANCHEZ	Conseiller municipal	1 168.02€	1 168.02€
Marie-Christine BLANDIE	Conseillère municipale	1 168.02€	1 168.02€
Corinne HONTAA	Conseillère municipale	1 168.02€	1 168.02€
Marie PAYOT	Conseillère municipale	1 168.02€	1 168.02€
Matthieu MIMIN	Conseiller municipal	1 168.02€	1 168.02€
Fabien JUNQUET	Conseiller municipal	1 168.02€	1 168.02€
Michelle BIDART	Conseillère municipale	1 168.02€	1 168.02€
Olivier DE VICARI	Conseiller municipal	1 168.02€	1 168.02€

**PREND ACTE** de l'état récapitulatif annuel des indemnités des élus pour l'année 2023, ci-dessus.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
 Ont signé au registre les membres présents.  
 Pour extrait certifié conforme.  
 Fait à NAY  
 Le Maire,  
*Signé BB*  
 Bruno BOURDAA